Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260302-2026_03_02_04-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 02 mars 2026

Date convocation : 17/02/2026	Le deux mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14	**Etaient présents :** M. Guy CONNAN, M. Jean Louis HERVE, Mme Carole MEYER ; M. Jean Michel VIEL ; Mme Dominique GELGON ; M. François LE GOAZIOU ; M. Yannick CARMIGNAC ; Mme Sandrine MOREUAX ; M. Joseph LE CHEVERT ; M Céline LE RU ; Mme Brigitte LE BAIL ; Mme Chantal BERTHO ; M. Jean Yves DERRIENNIC, Mme Christiane LE BRETON **Excusés :** Mme Claudine MONJARET **Secrétaire de séance :** Mme Carole MEYER

2026_03_02_04 OBJET : **Affectation du résultat**

Mr le maire informe l'assemblée qu'un tableau récapitulatif pour l'affectation du résultat a été communiqué avec la note préparatoire, expliquant le montant de l'affectation de résultat.

Après constatation des excédents du budget principal, le Maire invite le Conseil a délibéré sur leur affectation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

DECIDE l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2025, soit la somme de 665 341.32 € en recettes au Budget Primitif 2026 ainsi qu'il suit

- En investissement (1068) : ***665 341.32 euros***

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mme Carole MEYER

MAIRIE DE PLOËZAL (22)